LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 12 Edmonton, le vendredi 22 mars1991 16 pages 50¢

• 8e Parlement jeunesse

Des jeunes pacifiques, conservateurs et fédéralistes

à lire en page 3

• Assemblée annuelle de Centralta

L'obtention de l'école française Citadelle, le point culminant

par PIERRE BRAULT

MORINVILLE - Plus de cent-cinquante personnes ont répondu à l'invitation de la régionale Centralta à participer à son assemblée générale annuelle tenue le 6 mars dernier à la salle «Rendez-vous» du club de l'âge d'or de Morinville.

C'était aussi l'occasion de voir la pièce d'André Roy et Claude Binet «Il était une fois Delmas, Sask...mais pas deux fois!» et enfin de se délier les jambes au son de la disco d'André Roy. Suite au buffet, madame Denise Cyr a présidé l'assemblée annuelle.

Dans son rapport annuel, la présidente a tenu à souligner le travail des employées de la régionale «qui ont su organiser et mener à terme tous les projets initiés par le conseil».

Le point culminant de la dernière année, selon madame Cyr, «fut, sans aucun doute, l'obtention de l'école française Citadelle à Legal». Elle a souligné la collaboration entre la régionale et l'Association des parents pour une éducation française à Centralta dans ce dossier et l'appui au rapport Lamoureux-Tardif sur la gestion scolaire francophone en Alberta.

Elle a aussi rappelé la participation à la Fête au Village de Legal et la collaboration avec le Mouvement des femmes chrétiennes pour La Crêperie.

La régionale a aussi participé à un projet historique par le développement de techniques d'entrevue avec trois jeunes de la régionale. Michelle Cyr et Henri Régimbald ont effectué une trentaine d'entrevues avec des pionniers de la région et ces entrevues pourraient éventuellement servir à l'édition d'un livre historique.



(Photo Pierre Brault)

Guy Nobert, ex-président de la régionale Centralta a reçu une plaque-souvenir des mains de la présidente Denise Cyr.

Le camp de jour à Saint-Albert qui s'est déroulé à l'école Father Jan et d'une durée de six semaines, a attiré 130 jeunes de 6 à 12 ans.

La régionale a aussi parrainé deux expositions de livres au cours de l'année, en collaboration avec Le Carrefour d'Edmonton. Cette activité prend d'autant plus d'importance que Le Carrefour à Legal est fermé depuis février dernier.

Du côté jeunesse, une douzaine de jeunes de la régionale ont participé à l'assemblée générale annuelle de FJA à Edmonton le 2 mars dernier.

En ce qui concerne les projets, la présidente mise beaucoup sur une meilleure visibilité de la régionale et veut sensibiliser la communauté à l'importance de l'ACFA et mise aussi beaucoup sur l'implication des jeunes.

Il est évident que l'ACFA régionale continuera à travailler étroitement avec le comité de parents pour sensibiliser les parents à l'école française et augmenter ainsi le nombre d'étudiants qui la fréquentent. On veut aussi y ajouter une septième année à l'automne.

Selon la présidente, la régionale devra trouver sa place dans Le Franco et elle a invité ceux et celles qui voudraient devenir correspondants pour le journal à rencontrer madame Jeanne Chauvet qui se fera un plaisir de leur faciliter les choses.

En terminant, elle a insisté sur l'importance des fêtes du Centenaire de Morinville et de la participation des francophones à ces activités qui débuteront par une messe le 18 mai à Morinville qui sera mise sur vidéo par Radio-Canada et présentée le dimanche 19 mai à 10h dans le cadre de l'émission «Le Jour du Seigneur» à l'antenne de la télévision française de Radio-Canada. On a profité de l'occasion pour reconnaître le travail de Brigitte et Françoise Chamberland qui étaient respectivement secrétaire et trésorière du conseil de la régionale. De plus, Guy Nobert a reçu une plaque en reconnaissance de ses nombreuses années d'implication à la régionale. Enfin, M. Gérard Rousseau a été félicité pour avoir été le meilleur vendeur de billets pour le banquet et la soirée.

Suite aux élections, le conseil d'administration de la régionale Centralta se compose maintenant de Denise Cyr, présidente, Solange Bachand, le Père Maurice Beauregard, OMI, Laurent Johnson, Pauline Vaugeois, Pierre Rousseau, Claude Dallaire et Jean St-Martin.

Puis, on a fait place au théâtre et à la pièce d'André Roy avant de passer à la danse.

La personnalité du mois



Gisèle Lemire

Après quelques semaines de réflexion, pour une seconde fois nous avons le plaisir de vous présenter la personnalité du mois, cette fois-ci pour février: Gisèle Lemire.

Mme Lemire était en vedette dans une pièce de son propre crû qu'elle a traduite en anglais, «Maman m'a jamais dit ça» ou «Mama never told me that», au Theatre Network dans le cadre du Repertory Festival. Cet hommage lui est rendu pour sa contribution à l'avancement des arts francophones face au milieu anglophone. En ayant établi cette collaboration avec un théâtre anglophone, elle a permis de mieux faire connaître le théâtre francophone à plus de gens, spécifiquement aux anglophones.

«La collaboration avec d'autres théâtres anglophones nous permet de monter un spectacle plus élaboré, autrement on n'aurait pas les sous et cela nous donne aussi une visibilité plus grande face aux anglophones», affirmait Mme Lemire avant la première présentation de «Mama never told me that» au Network. Son prochain défi: jouer en français et en anglais au Theatre Network ou au Workshop West.

• Problème de l'école St.Joan

Les administrateurs devront d'abord négocier avec le provincial

par PIERRE BRAULT

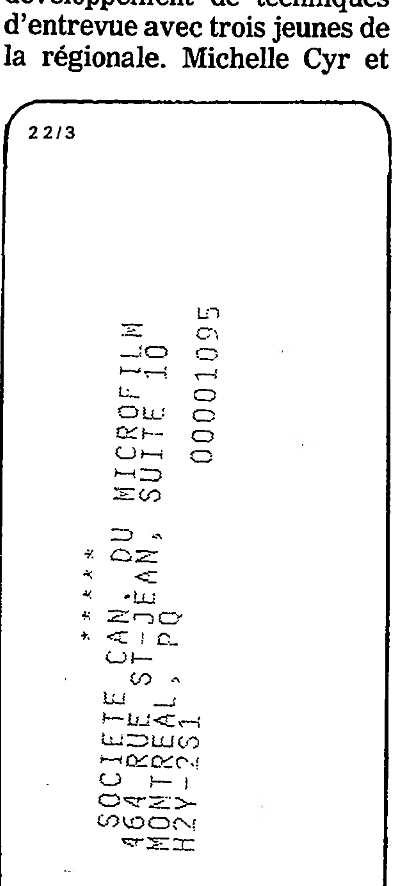
EDMONTON - Lors de la réunion du 18 mars dernier, les commissaires de la Commission scolaire catholique d'Edmonton ont divisé leur vote 3-3 et la recommandation du surintendant Lucien Duigou a été rejetée.

Le directeur régional recommandait que «la commission scolaire donne toute la latitude possible aux administrateurs pour l'établissement d'une école de langue française soit à l'école St.Joan ou à l'école St.Margaret».

Ces administrateurs devront donc négocier avec le ministre Ken Kowalski en charge du Département des travaux publics de l'Alberta pour que le département quitte l'école St.Joan, local qu'il occupe présentement. Ceci permettrait à la Commission scolaire catholique d'Edmonton d'y installer un programme de français langue première de la maternelle à la 2e année.

S'il n'y a pas d'entente entre les deux parties, les administrateurs devront retourner devant les commissaires lors de la pro-

(suite en page 4)



Au régional...

• Journée internationale des femmes

Une occasion de rire pour les femmes

par PAULINE GRENIER-LAPLANTE

EDMONTON - C'est le vendredi 8 mars dernier, à la Faculté Saint-Jean que l'on fêtait la Journée internationale des femmes. Cette journée avait pour but de faire rire et relaxer les femmes. Une cinquantaine de femmes ont répondu à l'invitation de l'ACFA régionale d'Edmonton pour célébrer cette journée.

Différentes expositions d'art et artisanat ainsi que des kiosques d'information dont celui du Carrefour d'Edmonton ont permis aux participantes d'en connaître plus sur certains services qui leur sont offerts dans la Capitale.

Le tout a débuté à 16h par un cocktail des retrouvailles. Cette activité a permis aux participantes de jaser, d'échanger, de mieux se connaître, d'établir de nouveaux contacts.

Un délicieux buffet a été offert à 18h. Le point culminant de la soirée a certainement été la table carrée, parodie de la table ronde. Tout cela toujours dans le but de faire rire. Le thème était «Comment éliminer le stress dans votre vie?» Parmi les invitées, Jocelyne Verret-Chiasson jouait Plume Latraverse, une écrivaine distinguée, affirmant que la procrastination était sa façon de combattre le stress. Et elle donnait un conseil: «ne laissez pas les problèmes emprisonner votre vie».

Les ateliers ont permis aux participantes de donner leur opinion sur différents sujets et de donner libre cours à leur imagination. On y retrouvait un atelier sur l'art dramatique avec Lise Nepton, animatrice culturelle à la Faculté Saint-Jean; un atelier sur le dessin animé par Jean Gauthier, artiste et éducateur; un atelier sur la relaxation donnée par Srutika Garfinkle, professeur de musique à l'école Maurice-Lavallée.



(Photo Pauline Grenier-Laplante)

La Journée internationale des femmes a été l'occasion pour toutes les participantes de passer un moment agréable ensemble.

Avant de se quitter, les participantes ont présenté le fruit de leur travail en atelier. C'est ainsi qu'en dessin, on a apprécié le dessin de quelques participantes qui les ont expliqués. En relaxation, l'animatrice a donné un compte-rendu de son atelier. Pour ce qui est de l'art dramatique, les participantes ont eu droit à quelques petits sketches, originaux et intéressants, de la vie de femme.

Les commentaires positifs des participantes partagés à la fin de la soirée témoignent de l'intérêt pour cette forme de présentation: «On a passé une merveilleuse soirée», «on a appris beaucoup l'une de l'autre».

Selon Marie Blanchet, l'organisatrice de cette activité, «on voulait donner l'occasion aux femmes de rire, alors on a orienté nos activités en fonction de cela. C'est pour montrer qu'on peut faire autre chose que des revendications».

À la fin de la soirée, madame Gioia Sallustio-Jarvis l'animatrice a invité les femmes à joindre les rangs du Comité femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton.

• Remise en question

La Société historique et généalogique a besoin de support

par NOËLLA FILLION

DONNELLY - Depuis quelques mois, il y a eu des rumeurs et des inquiétudes dans notre région au sujet de la Société historique et généalogique de Smoky River.

En effet, cette société qui a été mise sur pied le 1er mai 1983 et qui devrait normalement entamer bientôt sa huitième année de fonctionnement se ressent, elle aussi, de la récession économique. On sait que depuis 1985 elle opère avec les recettes d'un bingo hebdomadaire et des projets subventionnés par le Secrétariat d'État, Emploi et Immigration. Puisque les fonds s'épuisaient (bingos moins rentables, subventions difficiles à percevoir) et que la population en général ne semblait pas intéressée (à preuve, la décroissance du membership) le Conseil de la société s'est penché sur son avenir à savoir que deviendrait la somme d'information accumulée ainsi que les livres de recherches disponibles.

Brian Spiers, dans son évaluation, semblait dire que la région n'avait pas la population suffisante pour justifier un tel centre historique et généalogique puisque les statistiques démontrent que un pour cent seulement de la population s'intéresse à la généalogie.

Le 5 février dernier, les maires des villages et de la municipalité de Smoky River avaient invité les membres du Conseil de la société à une rencontre pour «sonder les reins et les coeurs» et surtout pour exprimer leur appui et celui de leur localité en faveur de la société.

Puisque la région avait investi de l'argent dans l'édifice logeant la société, on souhaitait la voir demeurer à Donnelly, d'autant plus que c'est un attrait touristique, ce qui n'est pas à dédaigner dans notre région.

Il reste cependant que notre centre est le seul de cette envergure à l'ouest d'Ottawa. Même les Québécois qui nous visitent, sont impressionnés du montant d'information accessible ici. Mais on ne peut pas vivre de l'air du temps et les évaluations se font à partir du nombre de personnes qui bénéficient des services offerts.

Le 15 février, c'était au tour de la société d'inviter les maires à une rencontre pour s'informer mutuellement et se pencher ensemble sur les possibilités de poursuivre les buts de la société dans la région. D'un commun accord ils ont décidé d'essayer de garder la société active dans la région pourvu qu'ils aient le support de la population pour le membership et l'aide au bingo hebdomadaire.

La société est aussi intéressée à savoir qui voudrait faire sa généalogie ou la faire faire par la société à l'avenir. Aussi tout don sera grandement apprécié.

SOMMAIRE

• À Vancouver

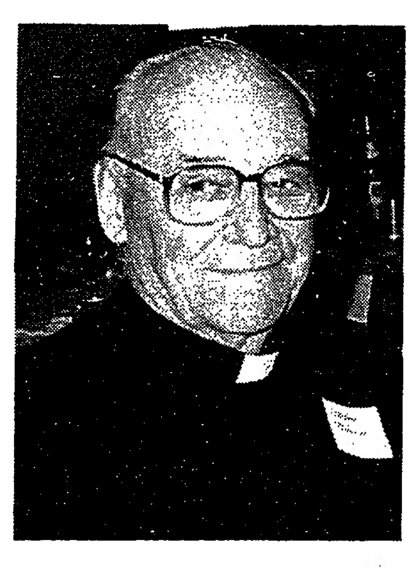
L'abbé Nestor Therrien célèbre son jubilé d'or sacerdotal

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est le 18 mai prochain, que parents et amis de l'abbé Nestor Therrien se réuniront à la paroisse du Saint-Sacrement de Vancouver pour célébrer son 50e anniversaire de vie sacerdotale.

L'abbé Therrien est très bien connu en Alberta et particulièrement dans la région de Saint-Paul d'où il est originaire. Il a fait ses études classiques au Collège des Jésuites à Edmonton. En 1941 il terminait ses études théologiques et était ordonné prêtre.

De 1941 à 1956 il oeuvra dans différentes paroisses en Alberta dont Legal, Radway, Vimy, St-Lina et Cold Lake. Il a aussi été très actif au sein de l'ACFA. En 1957 il se dirigeait vers la Colombie-Britannique où il devient curé de la paroisse Notre-Dame de la Paix de New Westminster. C'est à ce moment-là que l'abbé Therrien a fait ses débuts dans la Fédération des Franco-Colombiens et qu'il en a été le conseiller moral de 1960 à 1968. En 1968, il en devint le vice-président, poste qu'il occupa durant cinq ans.



L'abbé Nestor Therrien

En 1970 il participait à la fondation du Foyer Maillard comme directeur-fondateur. Et de 1973 à 1977 il dirigea les destinées de la FFC comme président. Durant son dernier mandat, il participa à la fondation de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

Il a aussi été très impliqué dans différentes organisations francophones en Colombie-Britannique notamment au Conseil de la coopération de la Colombie et de la Société historique franco-colombienne. Il a aussi été aumônier à l'hôpital St-Joseph.

Depuis quelques années il est à la paroisse du Saint-Sacrement à Vancouver où il exerce son ministère.

Un grand défenseur des droits des francophones, l'abbé Therrien a vu le progrès et l'évolution de la FFC et il est convaincu que la communauté francophone en Colombie-Britannique a un avenir prometteur. Nul doute que de nombreux parents et amis voudront lui rendre hommage à l'occasion de cette importante étape dans sa vie.

Pour de plus amples détails concernant cette célébration, veuillez communiquer avec M. J. Therrien, Richmond, C.-B., au (604) 277-8347.

À la 3...

• 8e Parlement jeunesse

Des jeunes pacifiques, conservateurs et fédéralistes

par MARTYNE COUTURE

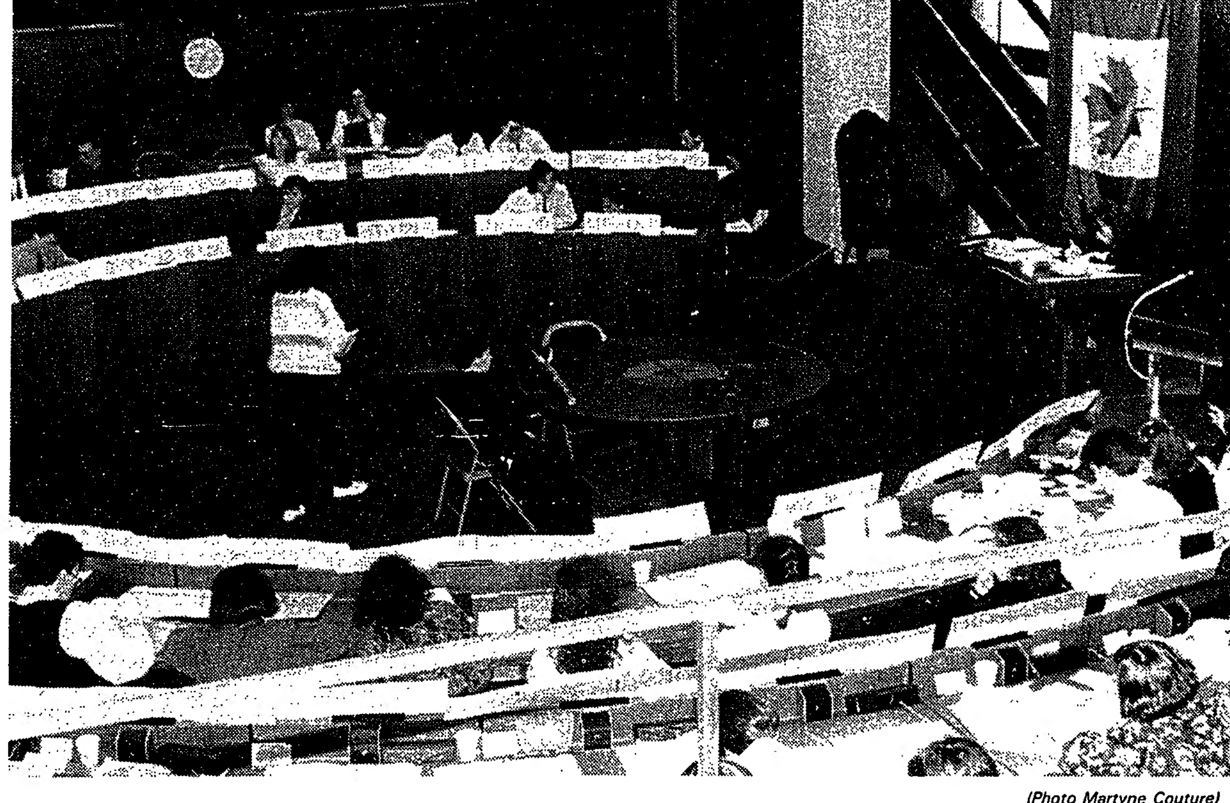
EDMONTON - Fédéralisme canadien, guerre et Sénat sont les principales préoccupations des jeunes francophones de l'Ouest en ce début des années '90.

C'est lors du 8e Parlement jeunesse franco-manitobain, où des jeunes des quatre provinces de l'Ouest se sont retrouvés, que ces apprentis-politiciens ont exprimé leurs craintes et leurs espoirs alors qu'ils avaient à donner leur opinion sur des sujets tels la réforme du Sénat, la neutralité du Canada, le bien-être physique des Canadiens, la polygamie et bien d'autres.

Alors que la guerre dans la région du Golfe Persique vient de se terminer, les participants âgés de 15 à 18 ans ont entériné un projet de loi qui rendrait le Canada neutre dans les situations de conflit international. Les jeunes ont appuyé la dissolution de l'armée canadienne ainsi que du ministère de la Défense nationale.

En plus d'être pacifiques, les jeunes de l'Ouest se sentent aussi concernés par l'efficacité présente du Sénat canadien. Le projet de loi qu'ils ont entériné suggère que cinq hommes et cinq femmes de chaque province soient élus pour un terme d'une année parlementaire. De plus, les sénateurs choisis devraient assister à au moins 70% des sessions du Sénat sous peine d'expulsion.

Mais on peut remarquer qu'ils gardent leur esprit conservateur, puisqu'ils ont rejeté un projet de loi qui aurait légalisé la polygamie au Canada. Le mariage demeure pour eux une institution importante, où il serait inacceptable qu'une personne puisse être mariée à plusieurs autres en même temps.



(Photo Martyne Couture)

Ils étaient près de 90 à participer à la 8e édition du Parlement jeunesse franco-manitobain, mais cette fois-ci, certains provenaient de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

On a beaucoup parlé d'unité nationale, entre autres lors d'un débat sur la souveraineté du Québec. Le ministre des Relations interprovinciales, Alain Mulaire, a proposé un projet de loi où ce parlement reconnaîtrait le Québec comme une entité souveraine et indépendante du Canada. Cette province jouierait de tous les pouvoirs d'une entité souveraine, à l'exception de la monnaie, la banque centrale et le système postal. La proposition a été rejetée à l'unanimité, après un débat où les deux côtés de la médaille ont été présentés.

Par contre, il n'a pas été question d'environnement, d'avortement et d'autres sujets d'actualité. L'intérêt des jeunes pour ces sujets aurait-il baissé? «On manque de temps. De plus, on essaie d'éviter les sujets qui donneraient une décision unanime chez les jeunes. L'environnement, tous les jeunes sont pour la préservation et le recyclage. Tandis que l'avortement, on en a tellement parlé. C'est un sujet dont on parle à chaque jour», affirme le Premier ministre de cette jeune chambre parlementaire, M. Marc-Yvan Hébert. Même la taxe sur les produits et services (TPS) est un sujet «dont on a déjà trop parlé».

Mais selon lui, l'environnement demeure l'un des enjeux principaux des jeunes francophones de l'Ouest. Quoique l'unité nationale ait été l'un des principaux sujets de discussion tout au long de ce parlement jeunesse, les jeunes ont aussi d'autres préoccupations. «Les jeunes supportent de plus en plus les libertés individuelles», selon M. Hébert.

Pour le président de la Société franco-manitobaine, M. Raymond Bisson, qui agissait aussi à titre de lieutenant-gouverneur lors de ce parlement, il est inévitable d'être sensible à la question nationale, y compris chez les jeunes. «Je crois que la jeunesse va maintenant s'exprimer davantage par rapport aux autres générations. Je crois, en regardant ces jeunes, qu'il y a beaucoup d'espoir pour la communauté francophone dans les années à venir».

Les projets de loi qui ont été adoptés par le Parlement jeunesse franco-manitobain ne feront jamais force de loi au pays. Mais cet événement qui se déroulait à Winnipeg les 8, 9, 10 et 11 mars derniers a amené ces jeunes de 15 à 18 ans à se questionner sur des sujets d'actualité, tout en leur apprenant comment fonctionne le processus parlementaire canadien.

Environ 90 jeunes y ont participé, dont une quinzaine de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Suite à cette première expérience, les jeunes de l'Ouest pensent à organiser un Parlement franco-canadien de l'Ouest qui pourrait prendre place dès l'an prochain.

• Gestion scolaire

La régionale de Bonnyville préconise une commission scolaire provinciale

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Lors des audiences du groupe de travail ministériel présidé par M. Walter Paszkowski, sur la gestion scolaire francophone qui se tiendront le 22 mars à la législature albertaine, l'ACFA régionale de Bonnyville soutiendra le modèle d'une commission scolaire provinciale.

Ainsi en a décidé le conseil régional lors de sa réunion mensuelle du 14 mars dernier. La proposition à cet effet, spécifie que «l'ACFA régionale de Bonnyville préconise l'établissement d'un conseil scolaire provincial comme un modèle additionnel, une autre possibilité de gestion scolaire».

Et une autre proposition mandate M. Lionel Rémillard comme «porte-parole officiel de l'ACFA régionale de Bonnyville aux audiences du groupe de travail sur la gestion scolaire qui tiendra ses assises le 22 mars 1991, à la salle 410 à 10h, à l'assemblée législative».

Selon M. Lionel Rémillard, la régionale est solidaire avec la francophonie albertaine dans les buts et les objectifs de la gestion scolaire en Alberta.

Pour sa part, la Société de parents pour une école canadienne-française (SPECF) de Bonnyville, dans une réponse envoyée au groupe de travail ministériel sur la gestion scolaire, qui demandait à une foule d'intervenants de se prononcer sur la question, a opté pour le modèle de commission scolaire régionale appuyant ainsi la position de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Ces buts et objectifs de la gestion scolaire en Alberta sont énoncés dans le rapport rédigé par les consultants Philip Lamoureux et Denis Tardif, en 1990 et intitulé «Un système d'éducation franco-albertain».

Suite à deux séries de consultations régionales, les consultants ont proposé la création de douze conseils scolaires francophones régionaux. Après avoir étudié les recommandations du rapport Lamoureux-Tardif, qui mentionne dans son sommaire la position de la régionale de Bonnyville et sa requête formelle que le modèle de commission scolaire provinciale soit étudié, ce dernier rapport a été adopté comme position officielle de l'ACFA provinciale et de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

En ce qui la concerne, la régionale croit qu'il y a un meilleur moyen pour la gestion et que le modèle provincial a été ignoré par les enquêteurs et qu'il n'a, par conséquent, pas été étudié sérieusement.

Ce modèle de gestion scolaire provinciale a été proposé pour la première fois par David King qui était le ministre de l'Éducation de l'Alberta en 1985. Puis dans une étude commandée par l'ACFA provinciale et intitulée «C'est maintenant l'heure de l'école franco-albertaine», M. Lionel Desjarlais a repris ce modèle et le présente comme l'un de trois modèles possibles, les autres étant le conseil scolaire minoritaire et celui de la double carte scolaire. Il souligne qu'«un tel modèle est avantageux puisqu'il est conçu pour répondre aux besoins d'une population francophone peu nombreuse et dispersée sur un très grand territoire». Selon M. Desjarlais, «l'autonomie locale à laquelle on a toujours tenu est préservée».

• Pour les 13 à 17 ans

Programme de stages d'été au Québec

EDMONTON - Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec en collaboration avec le Secrétariat d'État du Canada offre un programme de stages d'été dans le cadre de ses programmes de coopération destinés aux jeunes francophones hors Québec âgés de 13 à 17 ans.

Les neuf stages suivants sont offerts dans six collèges québécois qui participent au programme: Stage d'initiation aux technologies de pointe; camp-école en biotechnologies; été-médias (production d'un journal etc...); canot-camping; formation aide-moniteur; initiation aux sports nautiques; dessin assisté par ordinateur; robotique/sports.

Les coûts de ces stages varient entre 134,50 $ et 450,00 $. Ceci comprend le transport interprovincial, l'hébergement, la nourriture, le matériel spécialisé, etc.

On peut obtenir plus de renseignements en s'adressant au directeur ou à la directrice des écoles offrant le programme d'études pour francophone ou encore auprès des ACFA régionales, de la Fédération des parents francophones de l'Alberta ou de Francophonie jeunesse de l'Alberta.

Étant donné que les dates limites d'inscription approchent et que le nombre de places est limité vous êtes prié d'agir promptement.

Mulroney et le bilinguisme

Notre cher premier ministre Brian Mulroney ne semble pas avoir eu sa leçon avec l'échec de l'Accord du lac Meech. Il continue encore à jouer à la «cache-cache» avec la population canadienne. Ses stratégistes s'amusent à comploter avec des académiciens l'avenir du pays derrière des portes closes à son «shack» du lac Meech.

Que ne ferait-il pas pour s'assurer que le Québec réintègre la famille canadienne et en même temps le support électoral des anglophones de l'Ouest? Tous les moyens sont bons, même de donner le contrôle aux provinces en matière de langue et de culture. C'est du joli. Il ne réalise pas que ce transfert de pouvoir signifiera la disparition pure et simple de la langue et de la culture françaises non seulement en Alberta mais partout au Canada. On est tellement désemparé à Ottawa, qu'on en a perdu les pédales.

Qu'on ne vienne surtout pas nous chanter la pomme en nous faisant accroire que cette nouvelle approche rendra les gouvernements provinciaux, dont l'Alberta, plus généreux envers leur minorité de langue officielle c'est-à-dire les francophones hors Québec et qu'elles leur offriront des services en français sur un plateau d'argent. On ne rêve plus en couleurs depuis très longtemps.

Il faudra encore se battre pendant des siècles et des siècles pour nos droits les plus élémentaires.

L'Alberta n'est-elle pas une province officiellement unilingue anglaise? Alors?

Éditorial

Notre gouvernement albertain ne s'est jamais caché pour vanter les mérites du multiculturalisme qui est la plus belle porte de sortie pour ne pas répondre aux besoins de la communauté franco-albertaine. Au contraire, il pousse encore plus depuis quelques mois. Le ministre Doug Main, ce réformiste converti en conservateur, se fait le défenseur de cette ouverture vers le multiculturalisme. C'est une salade qui se vend très bien et très facilement en Alberta.

Nous sommes très inquiets face à cette situation où notre premier ministre Brian Mulroney continue de nous jouer dans le dos et de marchander notre avenir derrière des portes closes. Et nous sommes doublement inquiets de constater que notre association porte-parole, la FFHQ, ne réagit même pas devant cette situation qui risque de devenir catastrophique. Nous sommes tout simplement perplexes devant cette inertie. C'est à n'y rien comprendre.

Si, comme beaucoup de personnes le pensent, le gouvernement a voulu lancer un gros ballon, qu'on le crève au plus vite avant qu'il ne monte trop haut et qu'on ne puisse plus le contrôler. Ce genre de ballon-sonde est très malsain et maladroit dans le contexte actuel car au lieu d'appaiser les esprits, il les échauffe encore plus. Les stratégistes de notre Brian national sont réellement à court d'idées.

Quand on voit des Joe Clark et Brian Mulroney s'évertuer à tenter de faire retomber la poussière, à tenter de calmer et rassurer les esprits les plus inquiets, cela fait peur. Oui cela fait peur, car plus un politicien nie une situation, plus elle existe vraiment et risque de nous frapper en plein front à tout instant.

Il faudra donc, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, être très vigilant et ne laisser aucun ballon s'envoler ni du «shack» du lac Meech, ni de la Colline parlementaire, ni de nulle part ailleurs. Il faut se munir de très bonnes épingles droites et surtout s'en servir.

PIERRE BRAULT

• Un vaccin contre la faillite scolaire

Le préscolaire devrait promouvoir le fait français

APF - Un réseau de services de garde canadien-français en milieu minoritaire devrait avoir pour objectifs de permettre aux enfants de communiquer en français, et de développer leur fierté en tant que francophone.

C'est la conclusion à laquelle en arrive l'auteur d'une étude intitulée «Le développement langagier et les garderies francophones en milieu minoritaire» rédigée pour le compte de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), avec l'aide financière de Santé et Bien-être Canada.

L'auteur Raymond Théberge du Manitoba, estime que l'apprentissage de la langue maternelle chez l'enfant minoritaire peut être vu comme «un vaccin contre la faillite scolaire». Pour appuyer cet énoncé, l'auteur se réfère à des expériences vécues aux États-Unis et en Suède, qui établissaient un lien direct entre l'apprentissage de la langue maternelle et la réussite scolaire chez les enfants des minorités.

«Le fait de ne pas créer les conditions nécessaires pour l'apprentissage de la langue maternelle tout en favorisant la langue majoritaire entraîne chez l'enfant minoritaire une perte d'identité et une estime de soi négative» écrit M. Théberge La garderie bilingue est donc un modèle à exclure, estime l'auteur.

Une enquête réalisée dans le cadre de cette étude révèle que plusieurs communautés francophones sont mal desservies en garderies. Il n'y en a aucune à Terre-Neuve, une seule à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, et deux en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Le manque de contacts et les faibles salaires payés aux employés sont les deux problèmes qu'affrontent le plus souvent les garderies francophones en milieu minoritaire.

On note également un manque de places. Pas moins de 50 des 84 garderies francophones qui ont répondu au sondage téléphonique ont des listes d'attente. Autre problème: la formation des employés. Elle varie selon les exigences des provinces. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, le ministère de la Santé et des Services communautaires n'exige aucune formation en techniques de garderies.

Les coûts pour les parents qui désirent placer leur enfant dans une garderie varient énormément d'une province à l'autre. Ils sont de 280,80 $ par mois pour un service de garde au Nouveau-Brunswick, et de 440 $, un sommet, en Ontario. Ailleurs le coût par mois est de 320 $ à L'Î.P.E., de 362,40 $ en Nouvelle-Écosse, 305,40 $ au Manitoba, 365 $ en Saskatchewan, 295 $ en Alberta, et de 400 $ en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le sondage a aussi permis de faire une découverte étonnante. Même si l'apprentissage du français est une question qui préoccupe les parents francophones dans le choix d'une garderie, seulement 45% des garderies consultées ont indiqué qu'elles avaient effectivement implanté un programme d'apprentissage du français. De ce nombre, seulement la moitié étaient prêtes à fournir une copie du programme. Conclusion de l'auteur du rapport: seulement 22.5% des garderies francophones qui ont participé au sondage avaient effectivement un programme en main!

Mais cela ne veut pas dire pour autant que ce programme est adapté aux besoins des enfants. Ainsi, on constate une pénurie de matériel pédagogique en français qui reflète les valeurs, les coutumes, et les spécificités culturelles des divers milieux.

L'étude propose la création de deux types de garderies selon que les enfants parlent déjà français, (centre francophone) ou qu'ils parlent peu ou pas le français (centre de refrancisation). Idéalement, les garderies seraient des projets communautaires intégrés à l'école. Cette option serait réaliste une fois que le parents obtiendraient le droit de gérer et de contrôler leurs conseils scolaires.

L'intérêt de la CNPF pour le dossier des garderies ne cesse de grandir depuis quelques années. Parallèlement à son congrès national en février, la Commission organise depuis deux ans une rencontre nationale du préscolaire. Elle a embauché l'an dernier une coordonnatrice nationale chargée du dossier du préscolaire. Récemment les dirigeants de la CNPF reconnaissaient après mûre réflexion qu'il n'était plus possible de franciser les jeunes âgés de 12 ans et plus, et que les chances de réussite en francisation étaient plus grandes aux niveaux élémentaire et préscolaire. On attend aussi avec impatience l'annonce par le gouvernement fédéral d'une politique nationale sur les garderies.

École St.Joan...

(suite de la page 1)

chaine réunion, le 12 avril, avec une autre recommandation qui, elle, si elle est acceptée, leur permettrait de mettre la main sur l'école St.Margaret.

On se souviendra que le 17 décembre 1990, les commissaires avaient accepté de réouvrir l'école St.Joan en septembre 1991 pour décongestionner l'école Maurice-Lavallée et y offrir le programme de français langue maternelle de la maternelle à la 2e année.

Or, l'école St.Joan étant présentement occupée par le Département des travaux publics de l'Alberta, l'administration scolaire a avisé le locataire qu'elle avait l'intention de terminer le bail. On a bientôt découvert qu'il n'y avait pas un mais deux baux, l'un datant de 1981 et l'autre de 1987. Toutefois celui de 1987 est nul parce qu'il n'a jamais été signé par le locataire en l'occurence le gouvernement provincial.

Les termes du bail de 1981 permettent aux Travaux publics de se prévaloir de certaines options pour le renouvellement, ce qu'il a décidé de se prévaloir pour deux autres années.

La commission scolaire se trouve maintenant coïncée. Le surintendant John Brosseau est présentement en pourparler avec le ministère des Travaux publics pour tenter de trouver une solution au problème. D'ailleurs, une rencontre est prévue le 22 mars entre les deux parties en cause.

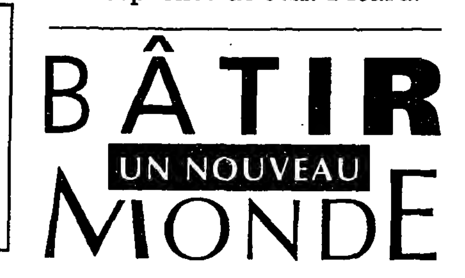
L'une des solutions suggérées par les administrateurs, s'ils ne peuvent s'entendre avec le gouvernement provincial, serait que les étudiants qui, originalement devraient être déménagés à l'école St.Joan, soient transférés à l'école St.Margaret, une école fermée depuis quelques années et qui est adjacente à l'école J.H. Picard. Les parents accepteraient-ils que leurs enfants partagent la cour de récréation avec ceux de l'école Picard?

On se souvient du problème qu'a soulevé le partage de l'école J.H. Picard par les programmes d'immersion et de français langue première au niveau secondaire en 1989 et que le tout avait mené à un «sit-in» dans les locaux de la commission scolaire par les étudiants francophones de J.H. Picard.

Pensée de la semaine...

On trouve dans l'eau le reflet de son visage, on trouve chez les autres le reflet de ses sentiments

(livre des proverbes)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF Association de la presse francophone



L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Défi '91

Le fédéral augmente de 3 millions sa contribution

APF - En raison du contexte économique, le gouvernement fédéral s'attend à ce que les étudiants aient moins d'emplois disponibles durant la période estivale.

En annonçant une augmentation de 3 millions de dollars au programme Défi pour l'année 1991, le ministre d'État à la Jeunesse Marcel Danis a indiqué que cette somme servirait à tous les étudiants aux prises avec une économie en difficulté.

Depuis sa création en 1985, le programme Défi s'est surtout adressé aux étudiants de niveau secondaire et aux décrocheurs à la recherche d'un emploi. Cette année ne fera pas exception à la règle, et le gouvernement affectera 143 millions pour les différents volets du programme Défi 1991.

La part du lion va encore une fois à l'option Emploi d'été et Expérience de travail (EEET), qui prévoit le versement de subventions salariales aux employeurs qui embauchent des étudiants. Le gouvernement consacrera 80 millions à ce volet, et la totalité de l'augmentation de trois millions servira justement à subventionner les salaires des étudiants. L'an dernier, 40% des étudiants inscrits à cette option provenaient des écoles secondaires. Cela s'explique, puisque le taux de chômage durant l'été est plus élevé chez les jeunes qui fréquentent les écoles secondaires que chez les étudiants du niveau post-secondaire.


Marcel Danis

On favorise cependant les emplois dans des secteurs sociaux qui sont jugés prioritaires par le gouvernement fédéral. Avis donc aux étudiants: la création d'emplois dans les domaines de l'alphabétisation, la toxicomanie et l'alcoolisme, l'éducation au sujet du sida, la protection de l'environnement et la criminalité urbaine augmente vos chances. Et vos possibilités de trouver un emploi augmentent encore plus aux yeux du gouvernement fédéral si vous faites partie d'une minorité visible, ou si vous êtes un autochtone ou un handicapé. Les étudiants ont jusqu'au 15 mars pour déposer une demande au programme EEET auprès de leur centre d'emploi du Canada.

Encore une fois cette année, les quelque 420 centres d'emploi du Canada pour étudiants (CECE) seront ouverts durant la période estivale, entre les mois de mai et d'août, pour permettre aux étudiants de se trouver un emploi. L'an dernier, ces centres ont effectué 260 000 placements d'étudiants (à plein temps ou à temps partiel).

Enfin, le fédéral affectera 16 millions à sa Stratégie-Jeunesse Canada-Nouveau-Brunswick, et 9.3 millions à la Stratégie-Jeunesse Canada-Terre-Neuve, qui sont tous deux en marche depuis 1989. Dans les deux cas, il s'agit d'intégrer les jeunes étudiants au monde du travail.

• «C'est une question de principe»

Le Québec essaiera de faire tout ce qu'il peut pour appuyer les francophones hors Québec

APF - Le gouvernement du Québec accroîtra son soutien aux communautés francophones hors Québec.

Les francophones de l'extérieur du Québec qui se demandaient avec anxiété s'il y avait une place pour eux dans la nouvelle position constitutionnelle du Parti libéral du Québec, peuvent maintenant pousser un soupir d'aise.

Les 2 097 délégués qui ont participé au 25e Congrès du Parti libéral du Québec, n'ont pas oublié que le Québec avait un rôle à jouer dans la défense du fait français en Amérique.

Pas moins de 27 associations libérales, sans oublier la très nationaliste Commission-jeunesse qui contrôlait à elle-seule le tiers des délégués, ont proposé d'ajouter à la toute fin de la quatrième proposition traitant des orientations politiques futures de l'État québécois, un engagement ferme du Québec à accroître son soutien aux communautés francophones hors Québec.

«Même si le Québec devient plus autonome, et même souverain, je pense que c'est le devoir du Québec d'essayer de faire tout ce qu'il peut pour appuyer les communautés francophones hors Québec. C'est une question de principe» a dit un militant du comté de Saint-Laurent qui appuyait la résolution.

Cette résolution adoptée par les militants libéraux est d'autant plus significative, qu'on n'a toujours pas digéré au sein du gouvernement l'appui tardif des porte-parole des communautés francophones hors Québec, à l'entente du lac Meech. Selon nos informations, le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales, Gil Rémillard, placerait les francophones hors Québec en haut de la liste des responsables de l'échec de cette entente, sur un pied d'égalité avec le député autochtone du Manitoba Elijah Harper, et les premiers ministres Gary Filmon du Manitoba, Clyde Wells de Terre-Neuve et Frank McKenna du Nouveau-Brunswick. On estime à Québec que le premier ministre McKenna n'aurait jamais opposé son véto à l'entente du lac Meech lors de son arrivée au pouvoir, si les Acadiens avaient appuyé le document dès 1987.

De leur côté, les anglophones du Québec ont obtenu l'assurance qu'une constitution québécoise assurerait leurs droits historiques reconnus, «et en particulier le droit à leurs propres institutions sociales et culturelles, ainsi que le droit d'en gérer le devenir». Le rôle, l'importance et la contribution des communautés culturelles et autochtones présentes sur le territoire québécois sera aussi reconnu dans la future constitution québécoise.

On a aussi accepté d'intégrer dans la nouvelle constitution non seulement la Charte québécoise, mais également la Charte canadienne des droits et libertés. L'acceptation par les libéraux québécois de la Charte canadienne revêt une importance particulière pour les communautés francophones de l'extérieur du Québec. Adoptée en 1982, la Charte canadienne reconnaît que les minorités francophones et anglophones ont le droit d'instruire leurs enfants dans leur langue maternelle partout au Canada, là où

(suite en page 6)

• Regroupement des associations de femmes

Seize femmes fondent l'AGFFA

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - On en parlait depuis longtemps, on voulait regrouper les associations de femmes francophones en Alberta, c'est maintenant chose faite.

En effet, c'est le 9 mars dernier que seize femmes de différents milieux francophones de l'Alberta se sont donné rendez-vous au Centre régional des Soeurs Grises à Edmonton et ont fondé l'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta (AGFFA).

Certaines représentaient un groupe de femmes francophones, d'autres leur communauté, et d'autres étaient les représentantes d'une association nationale ou provinciale.

On y retrouvait Ajoa Savage du Comité femmes de la régionale de l'ACFA de Lethbridge; Micheline Boisvert, des Femmes collaboratrices de Calgary; Michèle Bisson, Copains de jeux de Calgary; Agathe Gaulin, du Comité femmes de la régionale de l'ACFA d'Edmonton; Marie Blanchet, Concertation femmes d'Edmonton; Marie-Paule Coulombe, Mouvement des femmes chrétiennes (MFC) de Bonnyville; Marie-Claire Brousseau, MFC de Saint-Vincent; Gertrude Tremblay, MFC de Saint-Paul; Annie Aubin de Cold Lake et Grand Centre; Hélène Lavoie, Fédération des femmes canadiennes-françaises de Saint-Isidore; Danièle Gagnon de Fort McMurray; Catherine Berthaud-Picard, d'Action Éducation Femmes de l'Alberta; Lyne Lemieux, agente d'information de l'ACFA provinciale et secrétaire de la réunion; Suzanne Thibaudeau, vice-présidente à l'exécutif de l'ACFA provinciale; Nathalie Ivy, du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, bureau régional de l'Ouest à Calgary et Christiane Spénard-Godbout, coordonnatrice de l'AGFFA.

Les participantes ont adopté une constitution et des règlements pour cette nouvelle association ainsi que la programmation 1991-92. Elles ont aussi élu trois des quatre membres du conseil d'administration. Ces quatre femmes se partageront la tâche de quatre secteurs: l'administration, l'action politique, l'information et la programmation/dossiers.

La première tâche de l'AGFFA sera de recruter de nouveaux membres parmi les groupes de femmes francophones de l'Alberta et dans les communautés où il n'y a pas de groupe de femmes francophones. On y accueillera aussi des membres associés parmi les associations provinciales dont le mandat rejoint le sien.

L'association s'occupera au cours de l'année qui vient, de mettre en place un réseau de communication efficace entre les groupes-membres, au sein du conseil d'administration et entre les deux.

Les dossiers que la nouvelle association veut privilégier en 1991-92 sont la violence faite aux femmes et le développement des groupes de femmes. Elle continuera à chercher toutes les occasions pour faire valoir le point de vue de femmes en général et des femmes francophones.

Pour plus de détails sur cette nouvelle association, on peut rejoindre la coordonnatrice, Christiane Spénard-Godbout au 469-4401.

• Dans un mémoire au CRTC

La FFHQ veut que Radio-Canada respecte son mandat

APF - La Fédération des francophones hors Québec veut que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) force Radio-Canada à respecter sa mission à l'endroit des téléspectateurs francophones, en refusant les demandes de la Société visant la disparition de toutes les émissions locales, autres que les bulletins de nouvelles.

«Nous croyons que Radio-Canada ne remplit pas son mandat et qu'il s'en éloigne dangereusement» estime la FFHQ dans un mémoire présenté au CRTC lors de l'audience publique du 18 mars, qui a porté sur les réductions de service annoncées le 5 décembre dernier.

Dans le but de récupérer un manque à gagner de 108 millions, Radio-Canada annonçait la fermeture de la station francophone de Toronto CBLFT, et faisait disparaître toutes les émissions locales et régionales, sauf celles qui étaient déjà diffusées d'un océan à l'autre. Résultat: les francophones de l'extérieur du Québec ont perdu d'un seul coup des émissions comme Smac, Génies en herbe, Le Lien, Télé-Relais, Spectart, Magalie et Cie, Les Jeux de l'Acadie et tous les Ce Soir Dimanche. De 41 heures qu'elle était avant les coupures, la programmation régionale pour toutes les stations francophones hors Québec est tombée à 24 heures par semaine.

L'ironie, c'est que le CRTC reconnaissait lui-même en 1987 que les francophones de l'extérieur du Québec étaient mal desservis par Radio-Canada, et estimait que la Société devait avoir comme objectif à long terme, d'adapter son service français de télévision, de manière à satisfaire aux besoins des francophones hors Québec.

Cette décision du CRTC avait d'ailleurs incité Radio-Canada à préparer une étude en 1988 sur les besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones de l'extérieur du Québec. Radio-Canada estimait alors avoir besoin de 81 millions répartis sur cinq ans, pour répondre aux attentes des francophones hors Québec.

La nouvelle loi sur la radiodiffusion canadienne, adoptée en troisième lecture quelques jours après l'annonce des coupures budgétaires, confirme d'ailleurs le droit des francophones hors Québec à une télévision de qualité. La loi précise que «la programmation de la Société Radio-Canada devrait à la fois être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue».

C'est justement cet aspect de la loi que le CRTC a l'intention d'examiner lors de son audience publique du 18 mars. Mais son président M. David Colville, a déjà fait savoir qu'il n'avait pas le pouvoir d'ordonner à la Société de rouvrir des stations ou de réengager des employés.

Québec...

(suite de la page 5)

le nombre d'enfants le justifie. Ce droit a d'ailleurs été reconfirmé et précisé par la Cour suprême du Canada en mars 1990.

On imagine sans peine l'accueil glacial que les provinces anglophones auraient réservé aux parents francophones hors Québec, advenant le rejet de la Charte canadienne des droits et libertés par le Parti libéral du Québec. Surtout que certaines provinces se font déjà tirer l'oreille pour respecter au plus vite le jugement de la Cour suprême, et accorder aux parents francophones leurs droits en éducation.

• Dix pour cent des femmes sont agressées par leur partenaire masculin

Le fédéral veut enrayer la violence familiale

APF - Le gouvernement fédéral a décidé de débloquer 136 millions au cours des quatre prochaines années pour lutter contre la violence familiale et la violence à l'endroit des enfants.

De cette somme, la Société canadienne d'hypothèques et de logements recevra 21 millions pour la construction de maisons de transition pour les femmes battues. On ne sait pas encore quelles provinces profiteront le plus de cette mesure, ni combien de maisons de transition la SCHL sera en mesure de construire au cours des quatre prochaines années. Ce qu'on sait pas contre, c'est que plusieurs maisons de transition sont présentement en crise financière, et ont toutes les difficultés au monde à rejoindre les deux bouts, précisément parce que le gouvernement fédéral a déjà sabré dans leurs budgets.

Selon les statistiques du ministère, 10% des femmes sont agressées par leur partenaire masculin. Environ 60% des femmes assassinées chaque année meurent des suites des coups infligés par leur partenaire. Vingt-cinq pour cent des filles et 10% des garçons sont sexuellement agressés avant l'âge de 16 ans.

En affirmant que la violence familiale est un problème qui regarde tous les citoyens, et qu'il faut s'attaquer à la transformation des mentalités, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Perrin Beatty a annoncé toute une série de mesures que le gouvernement entend prendre pour s'attaquer au phénomène.

Ainsi, Ottawa a l'intention de modifier certaines dispositions du Code criminel, notamment en ce qui concerne la pornographie touchant les enfants. On modifiera également la Loi sur le divorce et d'autres textes de lois traitant de l'enlèvement des enfants et l'expulsion des délinquants du foyer conjugal.

Le gouvernement veut aussi mettre au point du matériel de formation à l'intention des juges, des médecins, du personnel infirmier et des travailleurs sociaux, c'est-à-dire de ceux et celles qui sont confrontés quotidiennement dans le cadre de leur travail, au phénomène de la violence familiale.

On veut également offrir une formation aux recrues de la GRC, au personnel des services correctionnels et à celui de la Commission des libérations conditionnelles afin de leur permettre de bien comprendre «le cercle vicieux dans lequel sont plongées les victimes».

Cette initiative du gouvernement fédéral est la troisième du genre pour lutter contre la violence familiale. En 1986, Ottawa avait affecté 25 millions sur cinq ans à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Deux ans plus tard en 1988, il ajoutait 40 millions sur quatre ans dans le cadre de son initiative de lutte contre la violence conjugale.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Perrin Beatty affirme que le gouvernement veut mettre fin à la violence familiale. Il s'est également dit préoccupé par l'exploitation sexuelle des enfants, qu'il qualifie d'une «des pires manifestations de la violence familiale». Chez les enfants, les statistiques sont encore plus troublantes. En 1984, le Comité Bragley sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants estimait qu'un homme sur trois et deux femmes sur trois étaient victimes d'actes sexuels non voulus, et que 80% de ces actes se produisaient avant l'âge de 21 ans.

Pour contrer la violence contre les enfants, le gouvernement veut renforcer les services de traitement pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle et pour les agresseurs, et faire de la prévention dans les écoles et les collectivités canadiennes.

• «Remous»

Un septième documentaire pour Sylvie Van Brabant

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - Depuis 1977, Sylvie Van Brabant native de l'Alberta, nous a donné entre autres documentaires «C'est l'nom d'la game» l'histoire d'une communauté francophone établie dans le village de Saint-Vincent, «Le doux partage» (1983) sur l'allaitement maternel (qui reçut le Prix Montréal), «Méno Tango» (1986) où Jeanne 64 ans nous raconte comment elle s'est délivrée des stéréotypes liés au vieillissement, «Nuageux avec éclaircies» (1986) ou Denise aux prises avec sa ménopause...

Avec «Remous» Mme Van Brabant nous présente son septième documentaire en quatorze ans. Cette fois, elle nous parle de la maladie chez la femme. Un film qu'on aurait tendance à croire pessimiste mais il n'en est rien puisque Mme Van Brabant transcende la maladie et cherche avec trois autres femmes, une nouvelle façon de vivre.

Nathalie Petrowski, critique au journal Le Devoir, disait de «Remous» «...c'est le film d'une artiste, un film (...) inspiré, où ce que l'on n'y apprend est finalement moins important que ce que l'on y ressent, où l'émotion coule de la première image jusqu'à la dernière alors que la réalisatrice jouant son propre rôle part à la recherche d'elle-même et à la recherche de trois femmes dont on se dit qu'elles doivent être ses amies tant la complicité qui les unit ne semble pas le moindrement forcée. Jamais n'a-t-on l'impression que Sylvie Van Brabant interroge ses sujets. Au plus, elle converse avec elles et nous offre comme ça, tout simplement, des bribes de conversations (...) qui semblent anodines et qui pourtant tissent tranquillement un réseau de significations».

Une particularité de «Remous» est que le film ne se déroule pas au fil des entrevues comme on est habitué de le voir dans un film documentaire. Au contraire Mme Van Brabant, plutôt que de nous «fixer» l'image sur l'interlocutrice, nous présente les témoignages dans des scènes de la vie quotidienne. Les personnages qu'on y rencontre sont: Loulou qui vient de perdre la garde de ses enfants et la moitié de ses organes de reproduction, Marguerite qui a vaincu un cancer du sein et Edna, une Amériendienne qui a failli perdre son âme à trop vouloir être comme les Blancs et Sylvie Van Brabant, elle-même.



Edna, une Amérindienne, et Sylvie Van Brabant, réalisatrice, lors du tournage du film Remous.

La grande qualité de «Remous» réside dans le fait que Mme Van Brabant a réussi à entremêler la fiction au documentaire. Un documentaire qui espérons-le donnera enfin l'opportunité à Mme Van Brabant de se lancer dans le long métrage. «Remous» a été présenté au cinéma de l'ONF, le 20 mars mais sera disponible en location dès le mois d'avril.

• «Les petits pouvoirs»

Ça danse, ça jongle, ça chante et...ça pense

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - Le Théâtre Popicos présente «Les petits pouvoirs» de Suzanne Lebeau. Un texte qui a valu à son auteur le Chalmer Children's Play Award 1985, un prix décerné aux meilleures pièces de théâtre.

«Les petits pouvoirs» a ceci de particulier: c'est un texte pour enfants qui fait réfléchir les parents comme les enfants qui jouent, eux aussi, avec «Les petits pouvoirs». D'une part, celui d'obliger l'enfant à faire son lit, de mettre de l'ordre dans sa chambre, d'avoir de bons amis... D'autre part, les enfants qui eux se reconnaissent à travers leur crise pour ne pas aller au lit, ou celle de se «faire acheter» de la gomme à mâcher à l'entrée du supermarché... Bref, la journée typique d'une famille «bien ordinaire», une série de petites scènes qui correspondent aux petites crises internes de la famille.

En plus de la qualité du texte, il faut souligner l'excellent travail de Giovanna Carrubba qui signe la mise en scène. La pièce se déroule à un rythme endiablé qui ne donne au spectateur aucun moment de distraction, d'ennui, de longueur. Une direction de comédiens efficace, homogène, d'une densité égale et surtout un contact avec le public ou plutôt une connivence qui ne laisse personne indifférent. La scène du gazou et du sifflet qui remplace les réponses incompréhensives comme l'horloge humaine qui fait passer le temps à la vitesse du discours de l'enfant... un tas de petites trouvailles qui donne qualité et finesse à la mise en scène.

Quant aux comédiens (Daniel Cournoyer, Bethany Ellis, Yves Mercier, Guylaine Normandin), c'est à se demander où ils prennent leur énergie? Chacun d'eux jongle, danse, chante avec une facilité déconcertante. En plus de transformer le décor en quelques secondes, ils réussissent à changer de personnages tout aussi rapidement. Leur jeu, juste assez caricatural, est d'une simplicité et d'une naïveté qui donne à l'interprétation une crédibilité plus grande.

La musique composée par Yves Mercier contribue grandement au climat de connivence établie par Mme Carrubba; certains comédiens ont même appris, pour ce spectacle, à gratter la guitare (c'est le cas ici de Bethany Ellis). Il faut ajouter que ces interprètes chantent d'une voix juste et forte, particulièrement Daniel Cournoyer.

Quoique le décor soit un peu fade et ne rende pas la couleur et l'ingénuité du spectacle, les costumes, eux reflètent bien la mode des jeunes. Ils sont éclatants et donnent le ton et la différence en matière de goût vestimentaire qui existe entre eux et leurs parents.

Cinquante minutes de plaisir, de rire, mais aussi de réflexion. À voir absolument au Théâtre Popicos, le samedi 23 mars à 14h. Renseignements 469-7193.

• Un autre 3,2 millions de moins à R.-C.

Les francophones du Yukon subissent les effets des coupures

APF - La Société Radio-Canada recevra des crédits de 1 034 milliard cette année pour remplir son mandat de télédiffuseur national, mais on sait déjà que cette somme sera insuffisante pour répondre aux attentes des téléspectateurs.

Le budget de la Société Radio-Canada a été conçu en prévision d'une diminution de 24 millions des recettes publicitaires cette année.

En décembre dernier, les dirigeants de la Société annonçait des coupures de 108 millions qui ont entraîné la disparition de 1 100 postes, la fermeture de la station française CBLFT à Toronto, et la disparition des émissions locales produites par les stations régionales. Ces coupures s'ajoutaient à une réduction de 35 millions et à la disparition de 500 postes administratifs, et à une autre réduction de 15 millions qui avait été annoncée dans le Plan de contrôle des dépenses du gouvernement fédéral.

Initialement, le gouvernement avait prévu cette année une augmentation de 16.7 millions du budget de Radio-Canada. Cette augmentation était essentiellement attribuable à la hausse des salaires. Mais la décision du président du Conseil du Trésor de réduire de 3% les budgets de fonctionnement de tous les ministères et de toutes les sociétés d'État, privera Radio-Canada d'un autre 3.2 millions.

Les derniers à subir les effets des coupures budgétaires à Radio-Canada sont les francophones du Yukon. En décembre dernier, après 10 ans d'efforts pour obtenir les signaux français de la radio et de la télévision, l'Association franco-yukonnaise en arrivait à une entente verbale avec les dirigeants de la Société Radio-Canada.

L'entente prévoyait que Radio-Canada était disposée à installer l'équipement nécessaire pour la réémission de ses signaux dans la capitale Whitehorse, moyennant le partage des frais avec l'association francophone. Un mois plus tard, Radio-Canada revenait sur sa décision en prétextant les compressions budgétaires.



Le CEP vous parle

par THÉRÈSE BÉGIN
coordonnatrice du CEP région nord-ouest

EDMONTON - Après un long silence le centre de l'Éducation permanente, région nord-ouest, vient vous donner signe de vie en vous faisant part de ses dernières activités et de ses cours à venir.

Depuis la mi-janvier, nous avons offert 10 cours et 4 téléconférences. L'expérience d'offrir ces téléconférences par l'intermédiaire du SFEA (Service fransaskois d'éducation des adultes) a été très satisfaisante. Vingt-trois personnes assistaient à l'une ou l'autre de ces conférences.

Chacun des participants est venu ajouter à ses connaissances des opinions nouvelles sur des thèmes très près de notre vécu de tous les jours. Pour vous donner un aperçu de ce que vous avez manqué, je vous cite les titres de ces exposés:

1. Styles d'apprentissages chez l'enfant et adulte auditif/visuel.

Nous avons trouvé extraordinaire cette division de l'humanité en deux groupes: les visuels et les auditifs. Il nous est apparu évident et incontestable que loin de s'opposer les uns les autres, ils sont complémentaires: ils se communiquent mutuellement leur façon d'appréhender l'univers, de comprendre la vie, la rendant ainsi plus riche, plus complète et plus harmonieuse.

Ils sont faits les uns pour les autres et on s'en rend compte si on joint la première lettre de visuel avec la première d'auditif, ce qui donne: VA.

2. Votre adolescent face à l'école/maison.
3. La discipline: Trop ou pas assez!
4. Le burn-out se maîtrise.

Bravo pour ces gens qui sont venus allumer leur flamme à une grande flamme...

Deux conférences ont été offertes dans le cadre de la première semaine nationale de l'éducation des femmes francophones.

1. Le mardi 19 mars à 18h - LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS - Marie Ouellet.

C'est rendre visible et valable la somme des connaissances que nous avons; c'est monter son portfolio pour faire le bilan de sa vie active; c'est un moyen d'identifier nos compétences hors des lieux dits «officiels».

Le mercredi 20 mars à 18h - L'ALPHABÉTISATION ou RÉAPPROPRIATION DE LA LANGUE

Lucie Gauvin. Lucie a parlé de ce qui se fait en Saskatchewan à ce sujet et de ce qui pourrait se faire. Des apprenantes ont témoigné de leur expérience; le dialogue est indispensable si nous voulons progresser...

3. Le mercredi 17 avril à 18h30 - PÈRE MANQUANT, FILS MANQUÉ Guy Comeau Ph.D.
4. Le jeudi 9 mai à 18h30 - RÉDACTION NON-SEXISTE - Hélène Dumais.

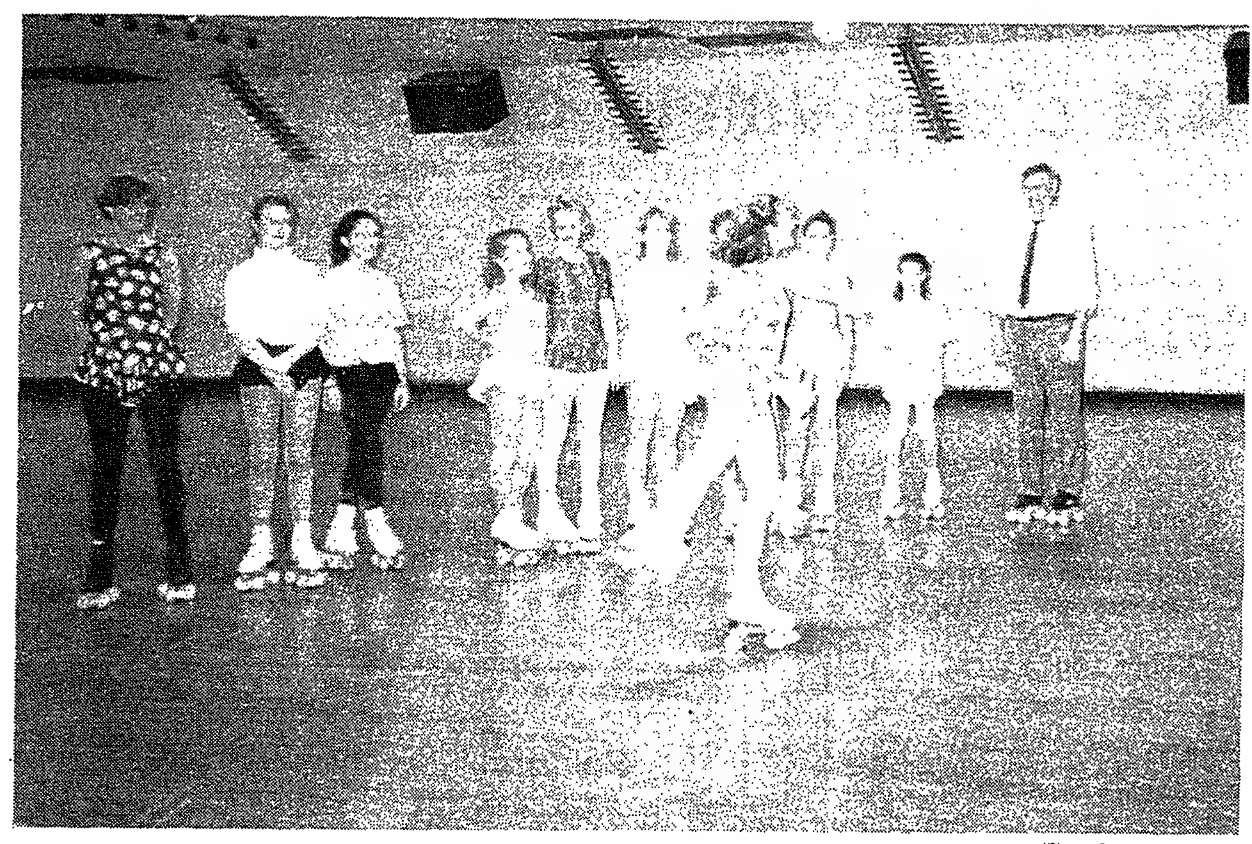
N'oubliez pas que la région est remplie de personnes ressources qui peuvent vous offrir les cours que votre commauté désire.





• Le patin à roulettes

Un ancien sport servi à la moderne



(Photo Suzanne Sawyer)

Des jeunes adeptes du patin à roulettes en compagnie de leur instructeur (à droite) Lloyd Williams.

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Qui se souvient de journées ensoleillées où on enfilait nos patins à roulettes après l'école et on s'amusait pendant des heures à se promener sur le trottoir devant la maison? Il fallait faire attention de ne pas s'enfarger sur les craques des trottoirs! Trop de vitesse sans finesse et...oh là!...des genoux râpés et des mains écorchées. Eh que ça faisait mal! Surtout quand plus tard venait le temps du bain avant de se coucher!

Les patins n'étaient pas chers et le sport ne coûtait rien, mais se promener sur les trottoirs ou dans le milieu de la rue, n'était pas idéal comme divertissement et certes pas sécuritaire.

Le sport du patin à roulettes a beaucoup évolué depuis ce temps et à Calgary, on compte deux arénas de patin à roulettes dont l'une, Lloyd's Recreation Ltd., est dans le sud de la ville. Si la musique populaire et une ambiance festive-disco vous attire, c'est l'endroit parfait pour une sortie familiale des plus amusantes et surtout hors de l'ordinaire, quelque chose de différent. Les prix d'admission sont raisonnables et vous pouvez profiter de ces facilités beau temps mauvais temps.

Des leçons de patin à roulettes sont aussi disponibles et attirent plusieurs jeunes de Calgary. «Je fais du patin depuis l'âge de 5 ans» disait Ronaye Dawkin, une élève de la 9e année du système d'immersion française. «On avait fait du patin à l'école et j'avais adoré ça. Puis en 4e année, j'en ai refait et j'ai voulu tout de suite suivre des leçons. C'est vraiment un très bon sport, très amusant». Pour Heather et Jennifer Mody, elles aussi étudiantes en immersion, les leçons qu'elles reçoivent depuis les deux dernières années les ont menées à la gloire à la mi-février à Salem, Oregon aux États-Unis. En compétition avec quelques 300 jeunes, Jennifer âgée de 12 ans, a mérité une médaille de bronze «Junior olympique, niveau II division A, en simple, style libre». Sa soeur Heather, âgée de 14 ans a remporté la médaille d'or «Junior olympique, niveau I division C, danse solo». Leur professeur-entraîneur Lloyd Williams a de quoi être très fier de leur succès ainsi que du succès de sa fille Kim Williams, qui elle aussi remportait une médaille d'or. Lloyd et sa femme Carole sont venus à Calgary de l'Ontario il y a environ six années. «Le patin à roulettes est en fait plus difficile à bien exécuter que le patin sur glace» expliquait Mme Williams, «les patins pèsent une douzaine de livres et ça prend beaucoup de pratique pour en maîtriser le contrôle... une personne qui patine sur roulettes peut assez facilement transférer ses techniques au patin sur glace, mais l'inverse ne s'applique pas». Lloyd Williams qui travaille chez Lavalin fait bénéficier ces jeunes de ses connaissances du sport, les soirs et fins de semaines et évidemment avec grand succès.

Et, les étoiles du sport au niveau national?... Qui sont les Kurt Browning et les Elizabeth Manley du patin à roulettes?... Sylvain Leprohen et Sylvie Riopel, des francophones de Montréal, sont maintenant en compétition au niveau mondial.

Pour plus d'information au sujet de leçons ou à propos de ce sport en général, vous pouvez téléphoner au 252-0146.



Amusons-nous...

CONCOURS DE MOTS CROISÉS

GAGNEZ UN ROMAN d'une valeur de 25 $

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1						■						
2	■							■				
3							■					
4					■						■	
5			■									■
6			■					■		■		
7				■							■	
8	■						■	■	■			
9						■						
10					■						■	
11			■				■				■	
12		■			■					■		

HORIZONTALEMENT

1—Balle pour jouer à la paume. — Remords.
2—Titre. — Espèce de chou-navet.
3—Vaisseau. — Sans intelligence (pl.).
4—Acide. — Grenouille.
5—D'un verbe gai. — Petite outre.
6—Pron. indéf. — Colline de Jérusalem. — Lac africain.
7—Abrév. de Napoléon. — Sorte de mouette.
8—Préf. — Dénué d'esprit.
9—Qui ose. — Fit la chasse à.
10—Mouvement circulaire. — Mit en place.
11—Dans. — Chaînes de montagnes. — Triage.
12—Dans. — Grande peur subite. — De la gamme.

VERTICALEMENT

1—Frère de Moïse. — Soustraire.
2—Fin.
3—Greffe. — Sur lequel roule une auto.
4—Organe de la gestation chez les animaux supérieurs. — Ville italienne.
5—Métal. — Amener vers soi.
6—Terre considérée par rapport à l'agriculture. — Mouvement de l'homme.
7—Note de musique. — Le plus âgé. — Chiffres romains.
8—Village et paroisse du Québec. — Empressement.
9—Qui ont beaucoup de grains. — Rude au goût.
10—Genre de mammifères carnassiers de l'Inde. — Première expérience qu'on fait d'une chose.
11—Première femme. — Marque la situation. — Partie dure du corps humain.
12—Epreuve. — Grand lac.

Solution du concours du **1er mars 1991**



Complétez la grille et retournez-la **avant le 22 avril 1991** *à l'adresse suivante:*

Mots croisés
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta, T6C 0Z2

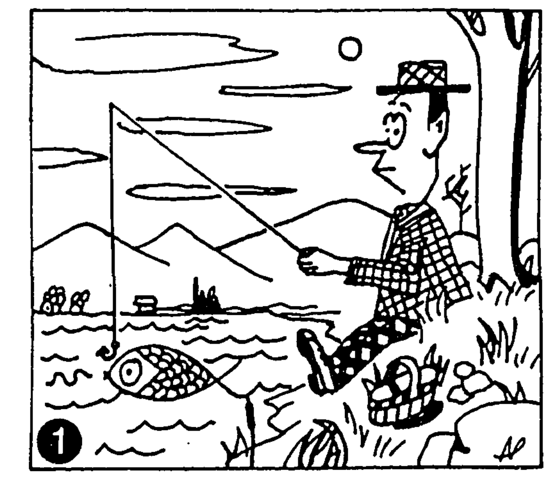
NOM: ____________________

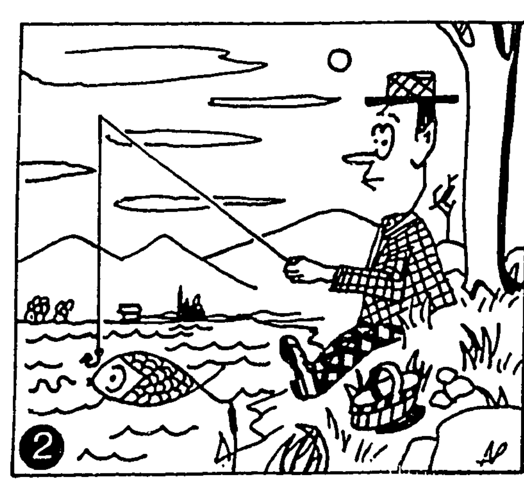
ADRESSE: ____________________ TÉLÉPHONE: ____________________

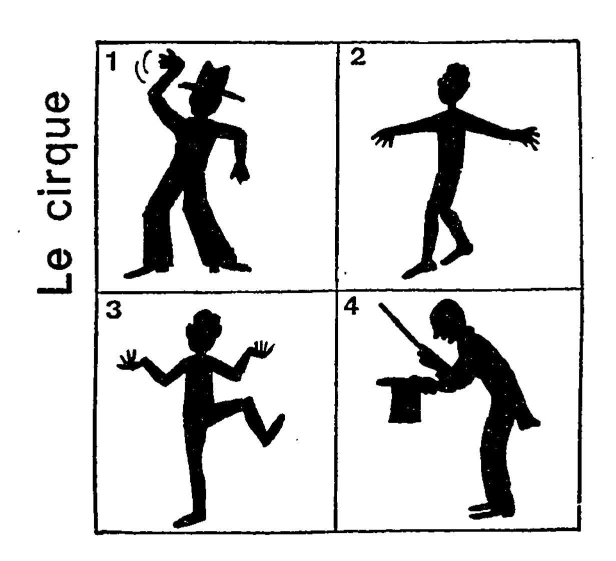
VILLE: ____________________ CODE POSTAL: ____________________

La gagnante du **Concours de mots croisés** de l'édition du **1er mars** dernier est **Mme Marie-Paule Aberle** de Lethbridge

Trouvez les 7 erreurs







Dans ces différentes attitudes trouvez la spécialité de ces personnages de cirque.



Dans cette scène d'apparence banale, sept détails insolites se sont glissés. Lesquels?



solutions

LE CIRQUE: 1-Cowboy, 2-Funambule, 3-Jongleur, 4-Prestidigitateur.

UNE VILLE PAS COMME...1-Epicerie écrit à l'envers.
2-La boutique est un magasin de mode.
3-La pompe à essence est au milieu de l'entrée du garage.
4-Le pompiste met de l'essence dans le moteur.
5-Le triangle intersection est pointe en bas.
6-Rateau en guise d'antenne de télévision.
7-Enseigne représentant un cheval à l'Hotel du Lion.

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Rencontre du conseil de parents de l'école Maurice-Lavallée, le 1er mercredi de chaque mois. Info: Aline Savoie au 487-8875; après 3h30, 462-0660. 7/6

Rencontre du conseil de parents de l'école Notre-Dame, le 1er mardi de chaque mois. Info: Camilla Lavoie au 459-9637. 7/6

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mars, avril et mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/6

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

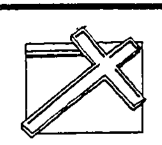
La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

G.B.C.



Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Maison à partager près de la Faculté Saint-Jean, libre le 1er avril, 300 $/mois, appelez Marilyne (soir) au 469-2969.

Le Franco, télécopieur: 465-3647

Nécrologie

LAFLEUR

M. Léopold Moïse Lafleur, résident de Grande Prairie, Alberta depuis 10 ans, auparavant de Guy et de Falher depuis 1943 est décédé le 1er février, 1991 à l'âge de 79 ans.

Il laisse dans le deuil six garçons: Réginald (Ella) de Yellowknife, T.N.-O., Germain (Aline), Roland (Denise), Jacques (Pauline), Marcel (Jeannette) tous de Grande Prairie, André (Treva) de Maple Ridge, C.-B.; sept filles: Pauline (Howard) Halldorson de High Prairie, Antoinette (Pierre) Cloutier, d'Edmonton, Murielle (Ken) McLeod de Chilliwack, C.-B., Denise Goupil de Clearbrook, C.-B., Thérèse (Mark) Hendley de 100 Mile House, C.-B., Rita (Rick) Faessler de Agassiz, C.-B., Pierrette (Brent) Lewis de Grande Prairie ainsi qu'un frère Yvan; quatre soeurs Aurore Gagné, Jeanne Goudreault, Marie-Anne Blais, Chantal Gagné et de nombreux petits-enfants et arrière petits-enfants.

Il fut précédé par sa femme Angeline Cécile (Grenier) le 12 janvier 1989 et sa fille Gisèle le 4 juillet 1987 ainsi qu'un frère et deux soeurs.

Les funérailles ont été célébrées le 4 février dernier à l'église St-Joseph de Grande Prairie par le Père David Louch. Il fut inhumé au cimetière de Grande Prairie près de son épouse.

Les funérailles étaient sous la direction d'Oliver Funeral Chapel & Crematorium de Grande Prairie.

LAFLEUR

Olivier Lafleur est né en Saskatchewan, à Lebret, le 26 janvier 1913, dans la jolie vallée de la rivière Qu'Appelle. Il est un fils des plaines canadiennes, et il en était fier. Son attachement à l'Ouest canadien a manqué beaucoup de ses activités. C'est son amour du pays et de ses habitants qu'il a voulu transmettre à ses enfants, ses petits-enfants, et aussi à ses élèves.

Pendant cinquante ans, il a partagé avec Juliette son épouse, ses pensées et ses intérêts culturels, spirituels et matériels.

Il a transmis à ses enfants ce profond sentiment de responsabilité qu'il avait envers eux et la communauté. Ses enfants le montreront en exemple à ses petits-enfants.

Son autre amour était l'éducation. Ce dévouement pour l'enseignement des fils et des filles de cultivateurs, il l'a démontré dans les petites écoles de campagnes en Saskatchewan, où il a commencé à enseigner en 1934. Suivent ensuite ses 38 années d'enseignement en Alberta aux écoles de campagne Doucet et Chartier, à St-Paul, puis à l'école de Mallaig, et ensuite à l'école Racette et l'école régionale de St-Paul où il a complété sa carrière, il y a maintenant presque 20 ans. L'éducation française pour les Canadiens français lui était très chère. Il s'est beaucoup dévoué au sein des organismes canadiens-français.

Il a participé aux travaux de sa communauté durant toute sa vie, soit à Mallaig ou à St-Paul. Souvent son travail en était un de support en s'occupant de nombreux détails pratiques, nécessaires au bon fonctionnement des organisations.

Son absence ne sera pas que physique, car il laisse derrière lui un énorme héritage spirituel et culturel.

Le 11 février 1991, Olivier E. Lafleur de St-Paul est décédé en présence de son épouse et de ses enfants, à l'âge de 78 ans.

Il laisse dans le deuil, Juliette son épouse bien aimée; deux fils et neuf filles, Roger et son épouse Ghislaine, de Aylmer,

(suite en page 15)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 23 au 29 mars 1991

SAMEDI
- 17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 17h12 VIRAGES
- 18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY — New Jersey à Montréal
- 20h30 LE BANDE DES SIX
- 21h30 SAMEDI PM
- 22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h10 TÉLÉ-SÉLECTION: Le prince de New York

DIMANCHE
- 17h00 SECOND REGARD
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h12 DÉCOUVERTE
- 19h00 STAR D'UN SOIR
- 20h00 LES BEAUX DIMANCHES — La loi des lois
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 SCULLY RENCONTRE
- 23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h20 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
- 23h25 AUTOSPORT MOLSON: Brésil

LUNDI
- 17h00 LA COURSE EUROPE-ASIE
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MARITIMES EN DIRECT
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 UN SIGNE DE FEU
- 22h00 LA BELLE ANGLAISE
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 CINÉMA — Traitement de choc

MARDI
- 17h00 LA COUR EN DIRECT
- 17h30 SUPER SANS PLOMB
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MANIGANCES
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 L'HEURE DISNEY
- 22h00 MÉTROPOLIS
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 CINÉMA — Un américain à Paris

MERCREDI
- 17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
- 17h30 COMMENT ÇA VA
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MUSICOLORE
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
- 22h00 ENJEUX
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 CINÉMA — Exodus

JEUDI
- 17h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 17h30 LE GRAND REMOUS
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 REGARDS SUR LA NATURE
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 DES FLEURS SUR LA NEIGE
- 22h00 LANCE ET COMPTE
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 CINÉMA — La mission de Charlotte Forten

VENDREDI
- 16h30 CHEMIN DE CROIX
- 17h00 LES GRANDS FILMS — La couleur pourpre
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h20 LE POINT
- 20h50 LA MÉTÉO
- 20h55 LES NOUVELLES DU SPORT
- 21h10 LA MER À VOIR
- 21h40 FILM — Une fenêtre sur l'avenir
- 22h10 CINÉMA — Un miracle de l'amour

L'EUROTÉLÉ

TV5

Semaine du 23 au 29 mars 1991

SAMEDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
- 17h30 THALASSA
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 STARS 90
- 20h05 JEUNE CINÉMA
- 21h35 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
- 22h05 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h50 STARS 90
- 24h20 JEUNE CINÉMA
- 01h50 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
- 02h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
- 17h30 7 SUR 7
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 CARACTÈRES
- 19h55 FAUT PAS RÊVER
- 20h50 PORTRAIT DE L'UNIVERS
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h35 CARACTÈRES
- 23h55 FAUT PAS RÊVER
- 24h55 EINSTEIN
- 01h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 LATITUDE SUD
- 18h00 EXPÉDITION PÊCHE
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 COMÉDIE D'UN SOIR
- 20h45 VIVA
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h20 COMÉDIE D'UN SOIR
- 24h30 VIVA
- 01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 TOUS À LA UNE
- 20h05 CIEL, MON MARDI!
- 22h05 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h50 TOUS À LA UNE
- 24h20 CIEL, MON MARDI!
- 02h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 TELL QUEL
- 18h00 TÉLÉSCOPE
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 20h00 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
- 20h30 AVENTURES VOYAGES
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h15 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 23h40 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
- 24h10 AVENTURES VOYAGES

JEUDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 DESTINATION LE MONDE
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 CINÉRAMA
- 19h40 LES GRANDS MYSTÈRES DE LA MUSIQUE
- 20h45 HÔTEL
- 21h15 MONTAGNE
- 21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h30 CINÉRAMA
- 23h40 LES GRANDS MYSTÈRES DE LA MUSIQUE
- 24h40 HÔTEL
- 01h10 MONTAGNE

VENDREDI
- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 AU NOM DE LA LOI
- 18h35 L'EUROFLASH
- 18h40 LATITUDE SUD
- 19h05 EXPÉDITION PÊCHE
- 19h35 BOUILLON DE CULTURE
- 21h15 MÉMOIRES D'UN OBJECTIF
- 22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h55 TÉLÉOBJECTIF
- 23h25 TÉLÉOBJECTIF
- 23h55 BOUILLON DE CULTURE
- 01h35 MÉMOIRES D'UN OBJECTIF

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie...

(suite de la page 14)

Québec, André de Montréal, Qué., Yolande et son époux Drake Burchell de Vancouver, C.-B. Bernadette Lafleur d'Edmonton, Marcelle et son époux Robin Dawe, de Plainfield, Indiana, Louise et son époux Laurier Joly de St-Paul, Alice et son époux Edmond Levasseur de Sherwood Park, Anne Marie et son époux Jean-Paul Duvoid de Sherwood Park, Irène et son époux David Zarowny de St-Paul, Thérèse Lafleur de Montréal et Cécile Lafleur et son époux Douglas Eastcott de Calgary; dix-neuf petits-enfants; et une soeur Gabrielle Lane de Waterloo, Ontario.

La liturgie de la Parole a eu lieu le 13 février 1991 en la cathédrale de St-Paul. La messe de la Résurrection fut célébrée le 14 février. L'abbé Edmond Croteau était le célébrant, accompagné du Rév. Père Ubald Duchesneau OMI et de l'abbé Rosario Simard.

Les porteurs étaient ses petits-enfants, Serge et Pierre Belley, Jean-Pierre et Michel Joly, Stéphan Levasseur et Aaron Zarowny. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Joseph de St-Paul.

Juliette Lafleur et sa famille désirent remercier sincèrement la parenté et les amis et exprimer leur gratitude pour cette grande générosité... soit par la participation à la liturgie de la Parole et à la messe de la Résurrection, par les offrandes de messes et les dons à l'hôpital Ste-Thérèse, par la nourriture, par les fleurs, par le goûter.

Un merci spécial aux médecins Dr. Woytiuk et Linklater, aux gardes-malades des soins intensifs et à tout le personnel de l'hôpital Ste-Thérèse.

Merci aux Chevaliers de Colomb. Un merci particulier à l'abbé Edmond Croteau et au Père Ubald Duchesneau OMI, célébrants aux célébrations funéraires.

La direction des funérailles était confié au Salon mortuaire Yewchin. Vos messages et vos gestes de sympathie furent autant touchants que réconfortants.

LÉVESQUE

Est décédé le 28 février à l'âge de 54 ans, M. Joseph Gilles Lévesque d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil ses parents Napoléon et Gabrielle Lévesque d'Edmonton; trois frères et trois soeurs: Réginald (Margaret), Armand (Marilyn) d'Edmonton, Michael (Patricia) de Gibbons, Aurore (Gerald) Furlong de Janetville (Ont.) Huguette Lapierre de Whiteby, (Ont.), Pauline (Kent) Price d'Oshawa (Ont.) de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Il fut précédé dans la Maison du Père par deux frères Gérald et Anthony.

Les funérailles ont été célébrées le 5 mars dernier à la Chapelle Wild Rose par le Père John Novakowski.

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

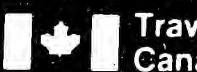
Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour:

- Rénovations à la salle des ordinateurs au hangar no 1
  bfc Cold Lake (Alberta).
  Référence: CL 199 10
- Réparations du toit du bâtiment L1
  bfc Edmonton (Alberta).
  Référence ED 160 10
- Modifications au bâtiment 236
  bfc Edmonton (Alberta).
  Référence ED 003 10

La date limite prescrite de réception des soumissions ci-dessus est le MERCREDI 10 avril 1991.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2 seront reçues jusqu'à 14h à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

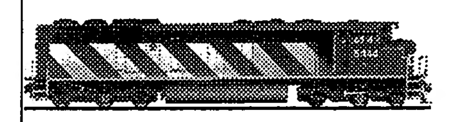
N° 623376 - pour la GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, Assomption (Alberta), Logements pour célibataires de la GRC.

Date limite: le jeudi 11 avril 1991

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, à Edmonton (Alberta), et à ceux de l'Association des constructeurs de Peace River, à Peace River (Alberta).

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada





INVITATION À SOUMISSIONNER POUR RÉCUPÉRER LA FERRAILLE

Le CN accepte des soumissions scellées pour la destruction de marchandise endommagée et de la ferraille à Calgary selon les conditions stipulées dans le formulaire contractuel de la soumission. Par conséquent, les parties intéressées peuvent adresser leur soumission au Coordonnateur, Service de la prévention et des réclamations, CN Rail, 5310 - 27e Rue, S.E., Calgary, Alberta, T2C 1M7. La soumission, dans une enveloppe pré-adressée, fournie par CN Rail, sera acceptée jusqu'à 15h, heure normale des Rocheuses, le 28 mars 1991. L'heureux soumissionnaire devra ramasser et disposer de la marchandise endommagée et de la ferraille en accord avec les termes et conditions décrits dans le formulaire contractuel de la soumission et rendre compte à CN Rail de l'argent, en accord avec le contrat de base de la soumission et la procédure relative à cette affaire, qui peuvent être obtenus entre 9h et 16h du:

COORDONNATEUR
SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DES RÉCLAMATIONS
5310 - 27e Rue S.E.
Calgary, Alberta
T2C 1M7

Une preuve de responsabilité financière est obligatoire. La préférence sera donnée à un entrepreneur reconnu dans le domaine et basée sur l'équipement, (minimum une camionnette d'une tonne complète avec un monte-charge arrière) et des facilités (environ 4 000 pieds carrés complets avec des facilités de lavage). La plus haute ou toute autre soumission ne seront nécessairement acceptées.

Pour plus d'information, appeler: G.P. MERIK 236-6530.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

PLAN DE REPRISE ÉCONOMIQUE

LE BUDGET EN BREF

- Inscrire dans la loi les plafonds de dépenses à respecter.
- Affecter toutes les recettes provenant de la TPS et de la privatisation à un Fonds de service et de réduction de la dette.
- Établir des objectifs pour combattre l'inflation.
- Instaurer un climat propice à des taux d'intérêt moins élevés.
- Ne pas augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers.
- Prolonger le Plan de contrôle des dépenses.
- Restreindre les coûts de l'État, traitements compris.
- Amener le déficit sous les 25 milliards $ d'ici 1992-93.
- Orienter les finances gouvernementales sur la voie qui mène à un budget équilibré.
- Affecter les augmentations des dépenses de programmes aux chômeurs, aux personnes âgées, et aux agriculteurs en difficulté.

Bientôt chez vous...

Au cours des prochains jours, chaque foyer canadien recevra un bulletin de 8 pages contenant des renseignements importants sur le dernier budget fédéral et sur le Plan de reprise économique au Canada. Ne manquez pas sa distribution dans votre boîte aux lettres et prenez le temps de le lire. Si vous ne l'avez pas reçu avant le 22 mars, appelez sans frais au numéro ci-dessous et vous recevrez un guide à votre domicile.

- *To obtain the English version of this publication, call **1-800-267-6620.***

Objectif: la reprise économique au Canada



1-800-267-6640

Si vous avez des questions concernant le budget fédéral ou pour de plus amples renseignements, appelez sans frais à ce numéro.

*Personnes sourdes ou malentendantes: **1-800-267-6650** (ATS/ATME)*



Gouvernement du Canada | Government of Canada